

fini des chaussures fabriquées cette année en regard de celles de l'an dernier. La chose est due entre autres : à la plus grande facilité qu'il y a de se procurer les qualités de stock désirées ; à la plus grande efficacité de la main d'œuvre ; et à la détermination des manufacturiers d'obtenir des affaires sur une base de qualité contre le prix alors que la concurrence est si vive.

Les marchés du cuir.

Une inactivité générale prévaut dans le domaine du cuir. Il est inévitable qu'il y ait quelques transactions, particulièrement dans les meilleures qualités. Les tanneurs ne soumettent pas de peaux au procédé. On entend parler de peaux achetées pour emmagasinage, probablement par ceux qui ont toutes facilités de les garder et qui ont suffisamment de confiance dans le marché pour acheter aux cours qu'ils considèrent comme la limite de baisse des prix. Les tanneurs de chevreau ont été sur le marché jusqu'à un certain point, car il y a une rareté marquée de chevreau de haute qualité. Les qualités moyennes et inférieures cependant ne peuvent s'écouler. En général, il n'y a pas de marché du cuir et les prix qui sont cotés dépendent largement des dispositions de l'acheteur et du vendeur en présence.

Les marchés américains.

Les conditions du commerce de détail continuent à s'améliorer au point que les manufacturiers sont pressés de remplir les commandes à livrer rapidement pour le commerce de Pâques. Il y a un sentiment prononcé que des affaires plus alertes se maintiendront pendant l'été. La demande porte, en grande partie, pour des chaussures basses et déjà l'opinion se répand que la chaussure à tige haute, en autant que le public américain est concerné, est morte. Le chômage récent a donné lieu à une rareté de main-d'œuvre particulièrement pour les travaux fins. Le manque de mouvement caractérise encore les marchés des peaux et cuirs à l'exception des chevreaux et suèdes de couleur de belle qualité parmi lesquels le gris et le brun prédominent. On s'attend à ce qu'après la saison de Pâques une demande plus générale pour les articles courants provoque un réveil des dignes de chaussures.

de commande actuellement en usage, soit pour les jobbers, soit pour les détaillants de chaussures, ce que suit :—

Sur acceptation par le vendeur cette commande devient un contrat, et les marchandises seront expédiées aux prix et conditions stipulés sur cette copie d'ordre.

Considérant qu'il est d'importance capitale pour l'industrie de la chaussure que tous les manufacturiers de chaussures, qu'ils soient membres ou non de l'Association, adoptent cette formule uniforme et la mettent immédiatement en pratique, l'Association des Manufacturiers de Chaussures se fait un devoir d'envoyer gratuitement des timbres en caoutchouc libellés comme ci-dessus.

L'application uniforme de ce timbre rendra grand service à l'industrie de la chaussure, et préviendra la répétition des abus qui se sont produits dans le passé relativement aux annulations de commandes.

LA PRETENDUE GREVE DES ACHETEURS

Un important manufacturier de chaussures de haute qualité pour dames qui vient de revenir d'un long voyage à travers l'ouest du Canada jusqu'au Pacifique après avoir visité tous les principaux centres dit qu'il a remarqué que les stocks des détaillants sont légers et que tous les magasins sont prêts à acheter tout au moins en ce qui a trait aux articles de belle qualité. Et il déclare que si les marchands de chaussures ne sont pas déjà sur le marché pour regarnir leur stock général, il ne fait aucun doute qu'ils devront le faire très prochainement.

Quant aux racontars de "grève des acheteurs" de la part du public consommateur, ce manufacturier n'en trouve pas d'évidence nulle part. Les détaillants de bonnes chaussures avec lesquels il a été en rapport, n'ont pas, dans l'ensemble, de plaintes à faire en ce qui concerne les affaires qu'ils ont faites et ils semblent être à présent en bonne posture pour le commerce du printemps.

Ceci semble démontrer qu'il n'y a pas eu à proprement parler de grève répandue et continue d'acheteurs. Il y a eu certainement une cessation temporaire de la demande quand la taxe de luxe fut primitivement imposée, mais nous pensons que, mois pour mois, les chiffres de vente des marchands de chaussures de tout le Canada montrent que l'écoulement du stock en 1920 se compare favorablement avec celui de 1919 encore qu'au demeurant les affaires se soient faites sur une base moins profitable. Le public s'est montré nerveux et irritable et il a demandé de plus bas prix, mais il ne s'est pas produit de condition qu'on puisse judicieusement appeler "grève des acheteurs".

LES MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES ET LES "COPIES D'ORDRE"

A son assemblée tenue à Montréal le 8 mars, après avoir étudié la question de la nécessité d'une formule uniforme de copie d'ordre et après avoir longuement discuté les suggestions présentées par l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Montréal, l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec et l'Ontario Shoe Manufacturers' Association, le bureau de direction de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada a été unanime à demander à tous les manufacturiers de chaussures du Canada de bien vouloir se servir d'un timbre en caoutchouc pour ajouter sur chacun de leurs blancs

Magnifique place de commerce à vendre dans le village de St-Gérard d'Yamaska.

Pour plus de détails, s'adresser à

JOS.-H. JOYAL,

St-Gérard d'Yamaska.